



Photo : ICOMOS-Haïti, 2013

• Les murs et les voûtes de la Batterie des Princesses de la Citadelle Henry, après restauration

## La Citadelle Henry en chantier

En partenariat avec le Ministère du Tourisme et le Musée du Panthéon National d'Haïti (MUPANAH), l'ISPAN dote enfin la Citadelle Henry d'un plan d'aménagement touristique.

Ce plan découle directement de la politique d'intervention du Ministère du Tourisme qui a fait sienne cette position de principe de la Charte Internationale du Tourisme :

«Le Tourisme culturel est celui qui a pour objet, entre autres objectifs, la découverte des sites et des monuments. Il exerce sur ceux-ci un effet positif considérable dans la mesure où, pour ses propres fins, il concourt à leur maintien en vie et à leur protection. Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que ce maintien et cette protection exigent de la communauté humaine, en raison des bénéfices socio-culturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées.

Cette assignation à une fonction utile à la société n'est viable qui si elle est concertée, organisée et planifiée.»

Le plan d'aménagement des activités liées à la visite touristique de la Citadelle Henry est attendu depuis l'achèvement des travaux de restauration en 1990, première phase qui consistait essentiellement à la mise hors d'eau du célèbre monument historique,

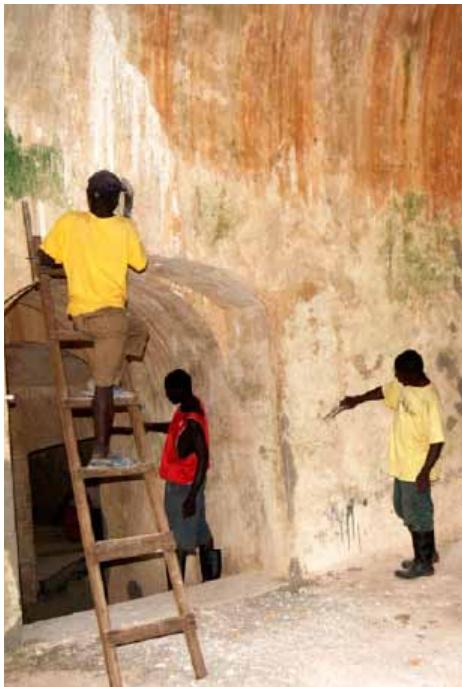


Photo : ICOMOS-Haïti, 2012

• Travaux de ravalement des murs et des voûtes

classé patrimoine mondial de l'Humanité depuis 1982.

Pour établir ce plan, l'ISPAN a misé sur une durée de visite guidée allant de 1 heure à 2 heures par groupe de 20 visiteurs. Un inventaire des lieux d'intérêt de la Citadelle Henry a été dressé. Ce circuit touristique se définit comme un trajet interne, axé sur la thématique de la fortification, du système de défense et de l'artillerie de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il relie ainsi un certain nombre de points d'intérêt remarquables qui varient d'une vue panoramique à un objet curieux en passant par les composantes de la fortification.

Ces points d'intérêt sont donc divers et variés : ils peuvent tout aussi bien informer sur l'histoire du monument historique que sur la vie de son bâtisseur, Henry Christophe. D'autres permettent une compréhension globale de la fortification prise dans le contexte du système de défense de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, telle la vue sur le passage de la vallée

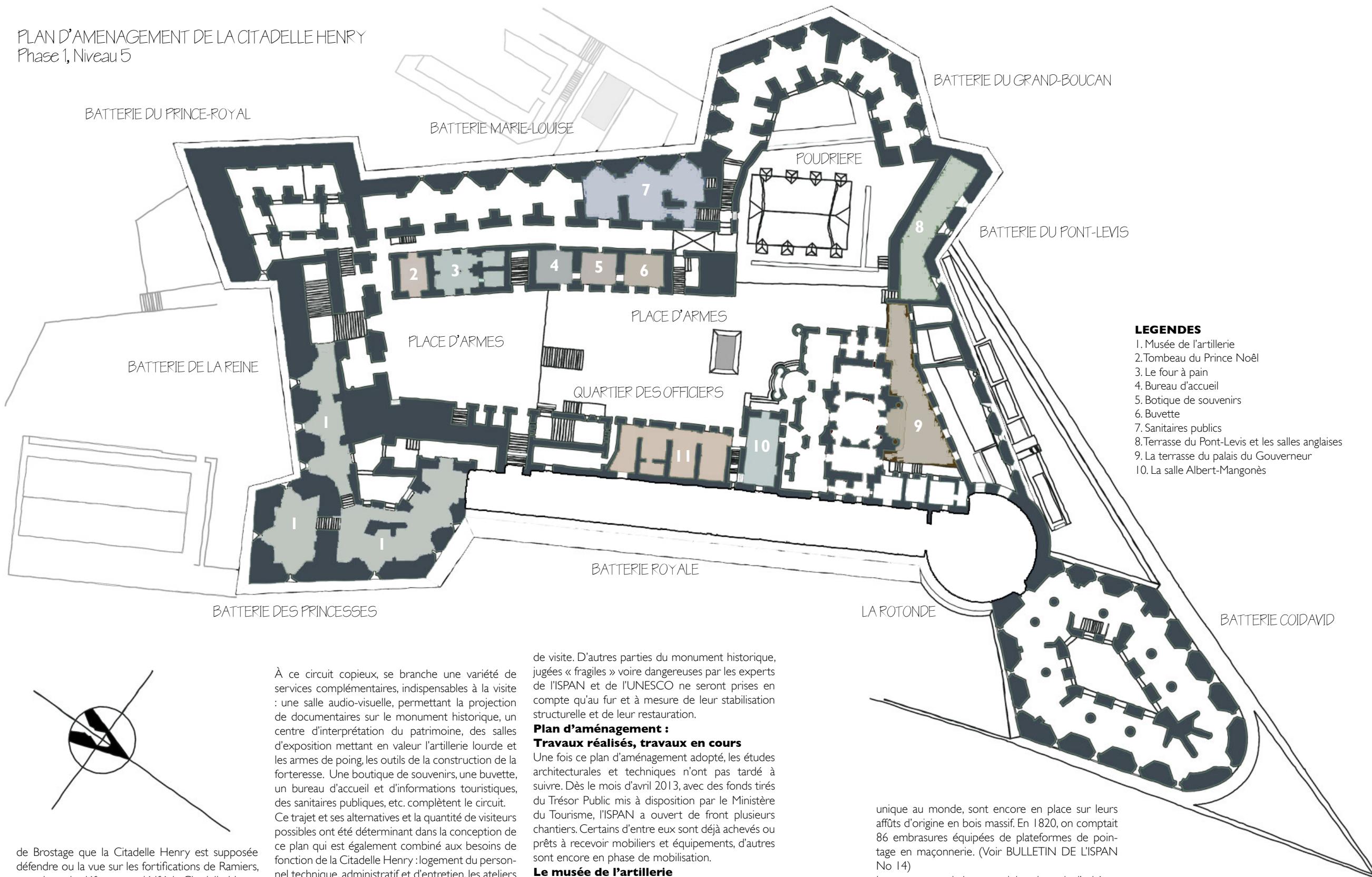
### Sommaire

- La Citadelle Henry en chantier
- Citadelle Henry, chantiers en image
- Laschobas, borne 197
- Chroniques des monuments et sites historiques



**BULLETIN DE L'ISPAN** est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à [info@bulletindelispan.ht](mailto:info@bulletindelispan.ht) pour recevoir régulièrement le **BULLETIN DE L'ISPAN**. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA CITADELLE HENRY  
Phase 1, Niveau 5



de Brostage que la Citadelle Henry est supposée défendre ou la vue sur les fortifications de Ramiers, complexe de défense supplémentaire à la Citadelle Henry (voir BULLETIN DE L'ISPAN no 29, 1er octobre 2011). Il peut également s'agir de curiosités telles les canons britanniques ayant appartenu au premier duc de Marlborough ou des deux tubes français identiques, mises à part quelques différences. L'un porte la de vise « LIBERTE EGALITE » et l'autre « LE GEOLIER » est orné de décos de décos royales. Ou, même, témoin unique, une simple potence en fer forgé destinée à suspendre une lampe à huile, perçée au haut d'une muraille. Elles sont, par conséquent, provisoirement interdites

de visite. D'autres parties du monument historique, jugées « fragiles » voire dangereuses par les experts de l'ISPAN et de l'UNESCO ne seront prises en compte qu'au fur et à mesure de leur stabilisation structurelle et de leur restauration.

**Plan d'aménagement :  
Travaux réalisés, travaux en cours**

Une fois ce plan d'aménagement adopté, les études architecturales et techniques n'ont pas tardé à suivre. Dès le mois d'avril 2013, avec des fonds tirés du Trésor Public mis à disposition par le Ministère du Tourisme, l'ISPAN a ouvert de front plusieurs chantiers. Certains d'entre eux sont déjà achevés ou prêts à recevoir mobilier et équipements, d'autres sont encore en phase de mobilisation.

**Le musée de l'artillerie**

La Citadelle Henry possède la plus grande collection au monde de bouches à feu datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son armement repose sur un parc d'artillerie de plus de 163 pièces avec une majorité de pièces de calibre 24 livres, dont la masse est d'environ 2 tonnes et demie ; 18 pièces sont placées sur batteries à barbette et 124 dans les chambres de tir casematées. Certaines des pièces en bronze venues de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Espagne sont de véritables chefs-d'œuvre de l'art militaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une dizaine d'entre elles, fait

unique au monde, sont encore en place sur leurs affûts d'origine en bois massif. En 1820, on comptait 86 embrasures équipées de plateformes de pointage en maçonnerie. (Voir BULLETIN DE L'ISPAN No 14)

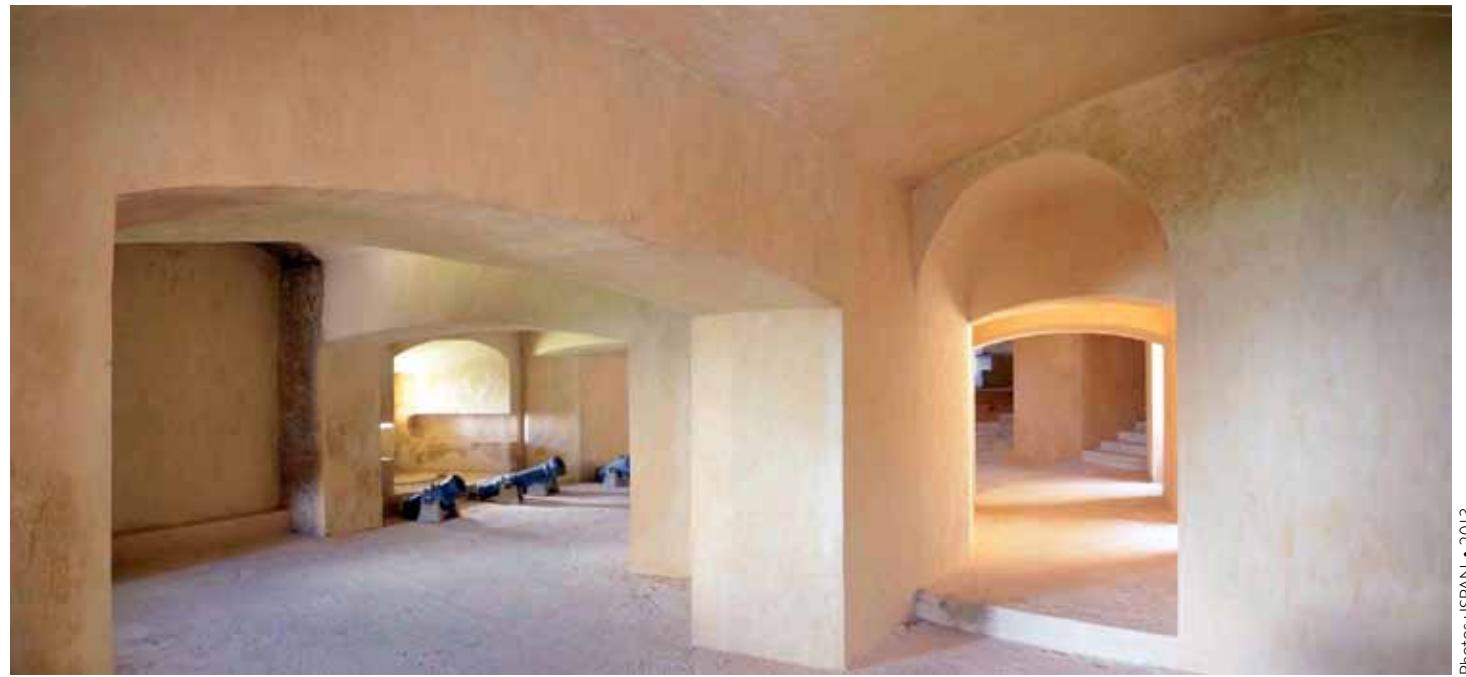
Les recommandations produites lors de l'achèvement de la première phase de la restauration par les experts de l'UNESCO, en 1990, proposent la création d'un musée à la citadelle Henry - la Citadelle-Musée - abritant la plus formidable collection de pièces prises sur l'ennemi. Leurs provenances sont diverses ainsi que leurs histoires respectives. En 1807, l'inventeur John Forsyth développa le système à percussion, rendant possible le développement des armes à chargement par la culasse, c'est-à-dire chargées par l'arrière du canon, plutôt que par la gueule, comme cela se faisait jusqu'alors. Les canons

de fait exige un préalable historique. Rassemblée à la Citadelle, tout au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'artillerie de la Citadelle est exclusivement composée de pièces prises sur l'ennemi. Leurs provenances sont diverses ainsi que leurs histoires respectives. En 1807, l'inventeur John Forsyth développa le système à percussion, rendant possible le développement des armes à chargement par la culasse, c'est-à-dire chargées par l'arrière du canon, plutôt que par la gueule, comme cela se faisait jusqu'alors. Les canons



Photos: ISPAN • 2004, ICOMOS-Haiti • 2013

- De h. en b. :
  - La cour du Palais du Gouverneur
  - Un canon de la Batterie des Princesses posé sur son affût d'origine
  - La Batterie Marie-Louise et, à ses pieds, le bâtiment qui logera l'accueil, la buvette et la boutique de souvenirs
  - La terrasse de la Batterie des Princesses
  - La Citadelle Henry



Photos : ISPAN • 2013

et autres pièces d'artilleries du XVII<sup>e</sup> siècle furent rendus brusquement obsolètes. Ils furent fondu au profit de cette nouvelle technologie. Bien en sûreté au haut du pic Laferrière, l'artillerie de la Citadelle Henry échappa aux fonderies. Ainsi fut conservée en Haïti la plus formidable collection de bouches à feu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le tout premier aménagement muséal dont bénéficiera la Citadelle-Musée est situé au niveau 5 de la Batterie des Princesses, prolongée par la succession de trois chambres de tir casematées de la Batterie de la Reine.

Tout en conservant les pièces à feu existantes à leur place d'origine, des exemplaires rarissimes de mortiers, d'obusiers, de couleuvrines, montés sur des présentoirs ou des affûts reconstitués composeront l'essentiel des objets qui seront exposés et mise en valeur dans ces salles. Ils seront complétés par les divers types et calibres de projectiles retrouvés à

la Citadelle Henry et exposés dans des vitrines de manière didactique.

Ces majestueuses salles de tir voûtées ont nécessité

en partie la reprise de leur enduisage faite d'un mortier bâtarde, mélange de chaux et de ciment. Le ravalement de ces murailles et de ces voûtes s'est achevé par un badigeonnage fait de lait de chaux auquel a été ajouté du pigment ocre provenant des environs de Milot. Les témoins du badigeon d'origine préservés des méfaits du temps et des hommes ont servi à calibrer la nuance de ce badigeon. Point d'orgue de ce musée, l'affût d'origine d'un des canons de la Batterie des Princesses, pointé vers Ramiers, sera restauré.

Le plancher historique, constitué de gros moellons liés au mortier de chaux, sera conservé tel quel, dans le cas de cet aménagement muséal, moyennant des travaux fonctionnels de restauration, usant des techniques traditionnelles. L'éclairage artificiel d'ap-

point sera assuré par un circuit électrique aérien et apparent mais suffisamment discret afin de ne point porter atteinte à l'intégrité du monument historique.

#### **La salle Albert-Mangonès**

Conçue pour héberger une cinquantaine de spectateurs, la salle Albert-Mangonès logée au rez-de-chaussée du Quartier des Officiers, sera équipée d'un système audio-visuel. La sonorisation de la salle sera renforcée de panneaux acoustiques assurant une meilleure écoute et palliant aux « défauts » des murailles anciennes et de la toiture à charpente de bois construite lors de la campagne de restauration entreprise par l'UNESCO et l'ISPAN dans la décennie 1980-1990.

Le choix de doter la salle Albert-Mangonès d'équipements modernes de communication audio-visuelle a impliqué l'installation d'un revêtement de sol adéquat faisant pendant aux dits équipements de haute technologie (téléviseur écran plat, enceintes



• La salle Albert-Mangonès aménagée



• La salle Albert-Mangonès



• La maquette en plâtre de la Citadelle Henry



Document : ISPAN • 2013



• Murs et voûtes après badigeonnage au lait de chaux pigmenté de terre ocre



• Le four à chaux monumental de la Citadelle Henry, au pied de la première fortification de Ramiers

## Recette perdue et retrouvée

Pour retrouver la teinte de couleur d'origine des murs et de voûtes de la Batterie des Princesses et de la Batterie de la Reine, l'architecte Théodore Pérard, chargé des travaux de ravalement a utilisé de la terre argileuse de couleur ocre retrouvé non loin de Milot, au lieu dit Cerca. Cette terre exempte d'impureté est mélangée à de l'eau afin d'obtenir une pâte consistante à laquelle on aura préalablement ajouté des morceaux de feuilles d'aloès (lalwa, Aloe vera) et du jus d'oranges amères (zoranj si, Citrus aurantium) et leurs zestes. Ces adjuvants naturels ont la propriété de fixer la peinture et la rendront salissante. Cette pâte molle est ajoutée au lait de chaux jusqu'à l'obtention de la teinte souhaitée. La peinture des parois des batteries a débuté par l'application d'une première couche de base faite de lait de chaux pur, puis une fois séchée, elle a été suivie de deux applications du badigeon ocre. La teinte du

a été obtenue par simple comparaison visuelle avec les témoins du badigeon d'origine que le Temps et les Hommes ont bien voulu nous laisser.

Il est à noter que le badigeon de chaux est une peinture minérale utilisée depuis plusieurs millénaires et appliquée sur les constructions traditionnelles, à l'extérieur comme à l'intérieur. Il protège la surface du parement en couvrant les surfaces minérales d'une couche de liant pur. Les badigeons de chaux assurent non seulement une protection de la surface mais encore participent à leur étanchéité. De plus, le PH fortement basique des badigeons de chaux en fait un excellent désinfectant. Cette technique a, en Haïti, progressivement perdu de sa popularité et a pratiquement disparue depuis la commercialisation des peintures synthétiques industrielles.

A noter également, et à sa défaueur, que la fabrication de la chaux utilise traditionnellement le bois comme combustible.

d'époque. Un éclairage artificiel d'appoint, inspiré de celle des lampes à huile, dont un exemplaire de corbeaux a été retrouvé à la Citadelle, achèvera de créer l'ambiance de l'époque. Situées en sous-sol du Quartier des Officiers, les célèbres geôles de la Citadelle Henry, lieu méconnu et alimentant nombres de légendes et de fantasmes, seront également mises à profit et compléteront la visite du centre d'interprétation.

### Des sanitaires publics

La première batterie de sanitaires publics permanente à être aménagée à la Citadelle Henry est complètement achevée. Ces sanitaires sont logés dans trois chambres de tir à la Batterie Marie-Louise, lieu facile d'accès tout en assurant une parfaite discréetion.

Pour l'installation de ces équipements spéciaux, un principe - qui régit en général toutes interventions sur monument historique classé au Patrimoine Mondial - a été établi dès le départ : ne pas porter atteinte à l'intégrité et à l'authenticité de la Citadelle Henry. Pour cette raison, les équipements ont été placés en plein milieu des salles de tir, évitant l'utilisation des murailles et dégagant ainsi une circulation périphérique. De plus, toutes les installations ont été conçues et réalisées de manière à ce que l'opéra-

tion soit complètement réversible. Les équipements sanitaires - lavabos, water-closets, urinoirs - sont posés sur une dalle de béton houardée de plaques de polystyrène expansé et coulée sur une pellicule de hydrocarbures assurant sa désolidarisation avec les extrados des voûtes formant le plancher historique de la Batterie Marie-Louise. Ce système utilisant les plaques de polystyrène expansé permet à la fois d'alléger le plancher et d'assurer une épaisseur permettant de loger la tuyauterie. Un trou d'homme conduisant aux monumentales fosses de 16 mètres de haut situées sous le niveau 5 de la Marie-Louise, a été ingénierusement mis à profit pour l'installation de la tuyauterie d'évacuation.

Des lampes placées en haut des murs de refend et dirigées vers les voûtes assureront aux salles un éclairage indirect et diffus mettant en valeur la texture de la maçonnerie.

### Accueil, buvette et boutique

L'ancien local où logeait le bureau d'accueil - place d'armes partie basse - sera réaménagé pour recevoir une boutique de souvenirs où seront vendus des articles exclusifs à la Citadelle Henry, une buvette où le visiteur après le trajet de montée vers la citadelle pourra se désaltérer et prendre un casse-croûte sur le pouce ainsi qu'un bureau d'accueil proprement

dit, où le visiteur trouvera toutes sortes d'informations touristiques sur le monument, sa région et ses curiosités. Ces aménagements nécessiteront d'aménager et d'intégrer de façon permanente au monument historique des conduits d'eau et d'électricité.

### Le tombeau du Prince Noël et les fours à pain

Le tombeau du prince Noël - frère de la reine Marie-Louise, décédé le 25 août 1818 lors de l'explosion de la poudrière intérieure - et la boulangerie le jouxtant ne bénéficient pas actuellement de la mise en valeur qu'ils méritent. Identifiés comme des points d'intérêt majeur informant sur l'histoire de la forteresse et du royaume ou encore sur la vie quotidienne dans la forteresse, ces espaces seront complètement restaurés, voûtes et parquets, et dotés d'un système d'éclairage d'appoint faisant ressortir la texture et la patine des murs.

### La terrasse du Palais du Gouverneur

La cour avant du Palais du Gouverneur, dont la façade est orientée plein Nord vers la ville du Cap-Haïtien, sera aménagée en terrasse pour les réceptions en plein air. A l'origine, cette cour privée du Gouverneur de la Citadelle Henry, était recouverte de carreaux de terre cuite rouge comme en témoignent les fragments encore scellés au sol. Son

usage fréquent par les visiteurs l'a fortement dégradé. Pour y remédier, la totalité de la surface de ce patio sera couverte d'un deck en bois traité contre les termites et l'humidité. Sa structure porteuse sera faite de madriers servant de longines et le tout sera recouvert d'un lattage de bois.

### Les salles anglaises

Un témoignage éloquent de l'histoire tourmentée de la Révolution de Saint-Domingue est offert par les quatre canons anglais de bronze de 24 livres dont trois d'entre eux arment partiellement la face nord de la Citadelle Henry, au dernier niveau de la batterie du Pont-Levis. Le quatrième est placé à la Galerie des Canons de la Batterie royale. Il est tout à fait plausible de déduire que ces canons sont des trophées de guerre pris sur l'ennemi lors des combats menés par le général Toussaint-Louverture contre l'Armée anglaise, qui occupa partiellement la colonie de Saint-Domingue de 1791 à 1796. Ils ont tous été encloués avant leur capture et, par la suite, remis en service par reperçage de la lumiére.

Le plus ancien de ces canons a été fondu aux alentours de 1719, sous le règne du roi George Ier (1714-1727). Il porte les grandes armes éclatées d'Angleterre réunissant les fleurs de lys françaises, les léopards anglais, la harpe irlandaise et les chevaux

du Hanovre, patrie d'origine du souverain. Sur la volée se détachent les armes couronnées du "MASTER OF ORDONNANCE" chargé des fabrications d'armement. Il s'agit en l'occurrence de John Churchill, premier duc de Marlborough (1650-1722), qui a tenu ce poste de 1702 à 1711 et de 1714 à 1722 (Voir BULLETIN DE L'ISPAN No 3, 1er août 2009). Ces armes, ceintes du collier de l'Ordre de la Jarretière, sont portées par un aigle bicéphale également couronné et portant la devise "FIEL PERO DESDICHADO" (Fidèle mais infortuné). Il semble que ce tube soit le seul connu portant de telles armes. Ses anses sont formées de deux dauphins stylisés.

Une fois le ravalement des murs et des voûtes achevé et le parquet restauré, les affûts des canons seront restaurés et ceux qui manquent reconstruits à l'identique, taillés dans du bois massif.

### Les belvédères

Pour compléter la première phase de cet aménagement touristique de la Citadelle Henry, trois points d'observation du paysage environnant la Citadelle Henry seront exploités. Ces belvédères sont situés au dessus du niveau 5 :

• La terrasse de la Batterie des Princesses, haute de 30 m au-dessus du sol, sera équipée de parapets sécuritaires. De cette plateforme, le visiteur pourra

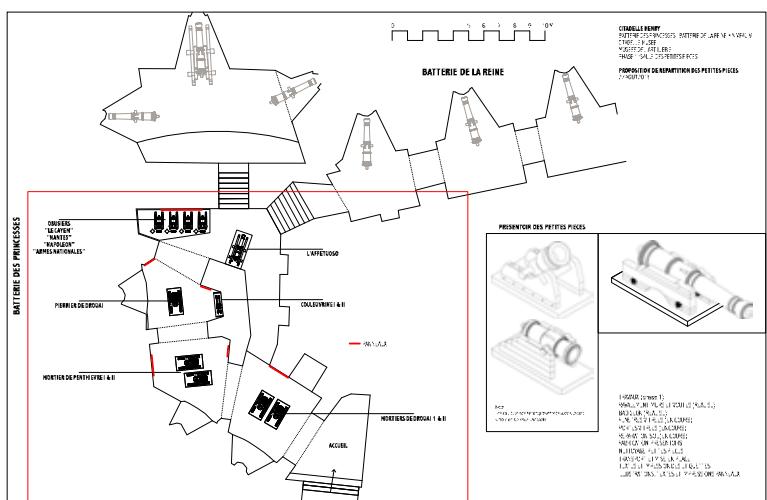
admirer la vue panoramique donnant sur la vallée agricole de Brostage, le site fortifié de Ramiers, la Grande Rivière du Nord et au loin en direction du sud-est, découvrir le fort Neuf et le fort Rivière, fortifications sœurs de la Citadelle. Des tables de lecture, déjà installées par le ministère du Tourisme, aideront le visiteur à identifier les éléments saillants de ce panorama.

• Une partie des arases des épaisses murailles de la Batterie Marie-Louise sera également équipée de parapets. De ce point de vue exceptionnel, le visiteur découvrira, à ses pieds, la profonde gorge du Grand-Boucan, haut lieu de la religion vaudou, et, au loin, une superbe vue sur les mornes surplombant la région de l'Acul et celle du Limbé.

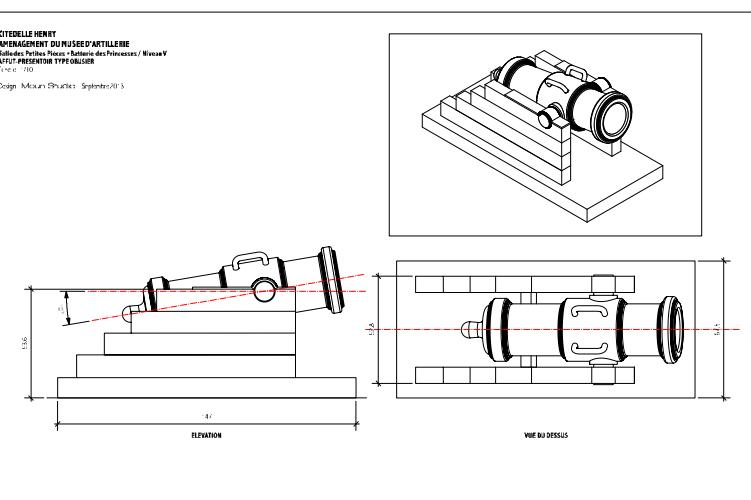
• Enfin, la terrasse du Bastion du Pont-Levis qui offre, d'Ouest en Est une vue panoramique sur de nombreux sites historiques, clés de l'histoire d'Haïti. Ce belvédère unique sera équipé de télescopes à jetons grâce auxquels le visiteur, aidé de tables de lecture, pourra découvrir ces lieux de mémoire (voir BULLETIN DE L'ISPAN No 28, 1er septembre 2011).

• • •

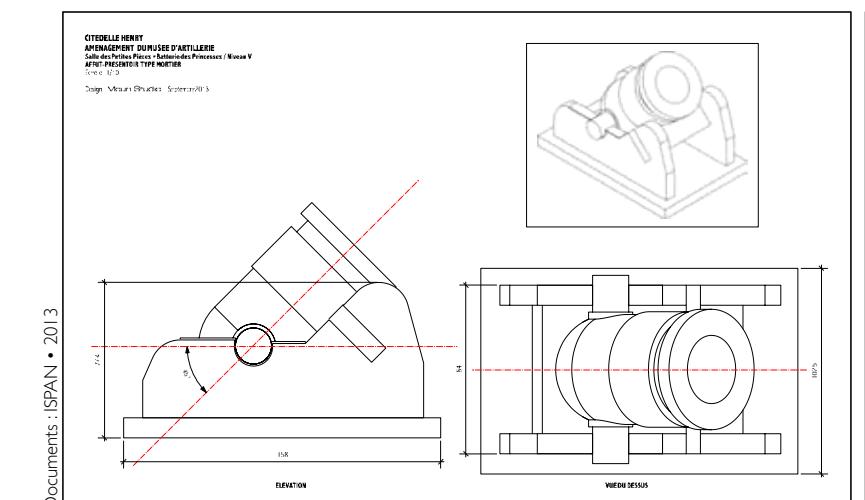
Cette initiative de mise en valeur de ce site exceptionnel participe de la vision du Gouvernement de la République de faire participer le patrimoine dans



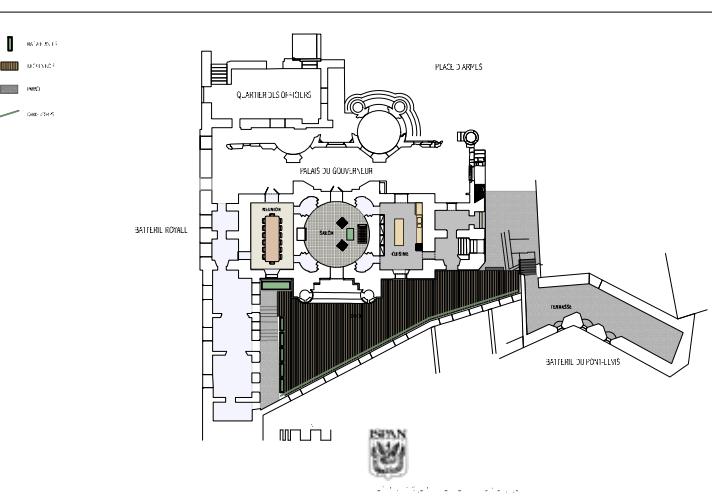
• Plan d'aménagement du Musée d'Artillerie de la Citadelle : la Salle des Petites Pièces



• Etude d'un affut-présentoir pour obusier à la Salle des Petites Pièces



• Etude d'un affut-présentoir pour mortier à la Salle des Petites Pièces



• Plan général d'aménagement du Palais du Gouverneur

le développement des potentialités d'attraction touristique du pays. C'est ainsi que, conjointement, le Ministère de la Culture, le Ministère du Tourisme, le Musée du Panthéon National - MUPANAH et l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National - ISPLAN ont entrepris de mettre au point un plan global comprenant à la fois la préservation et la mise en valeur du monument et la mise en place des infrastructures d'accueil. A cela s'ajoute à un niveau plus large, la formation d'un personnel qualifié, ainsi qu'un encadrement de secteurs connexes, tels

l'hébergement et la restauration pour les visiteurs et autres services de base. Cette approche contribue à la structuration de circuits touristiques régionaux permettant aux visiteurs de découvrir d'autres sites tant culturels que naturels situés à proximité. Elle offre l'avantage tout en préservant sa dimension culturelle d'insérer le patrimoine dans un circuit économique porteur et répond ainsi à l'esprit de la convention du Patrimoine Mondial qui stipule dans son article 5 qu'afin d'assurer une protection et une conservation

aussi efficaces et une mise en valeur aussi active que possible du patrimoine culturel et naturel (...) les Etats parties s'efforceront dans la mesure du possible d'adopter une politique générale visant à assigner une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie collective. La convention encourage aussi que les Etats parties à intégrer la protection de ce patrimoine dans les programmes de planification générale.



• Tables de lecture installées par le Ministère du Tourisme



• La vue panoramique sur la plaine du Nord et l'océan Atlantique



Photo : Moun Studio • 2013  
• La Citadelle Henry à l'aube d'une ère nouvelle ère

## La Citadelle Henry chantiers en images



1



5



2



6



3



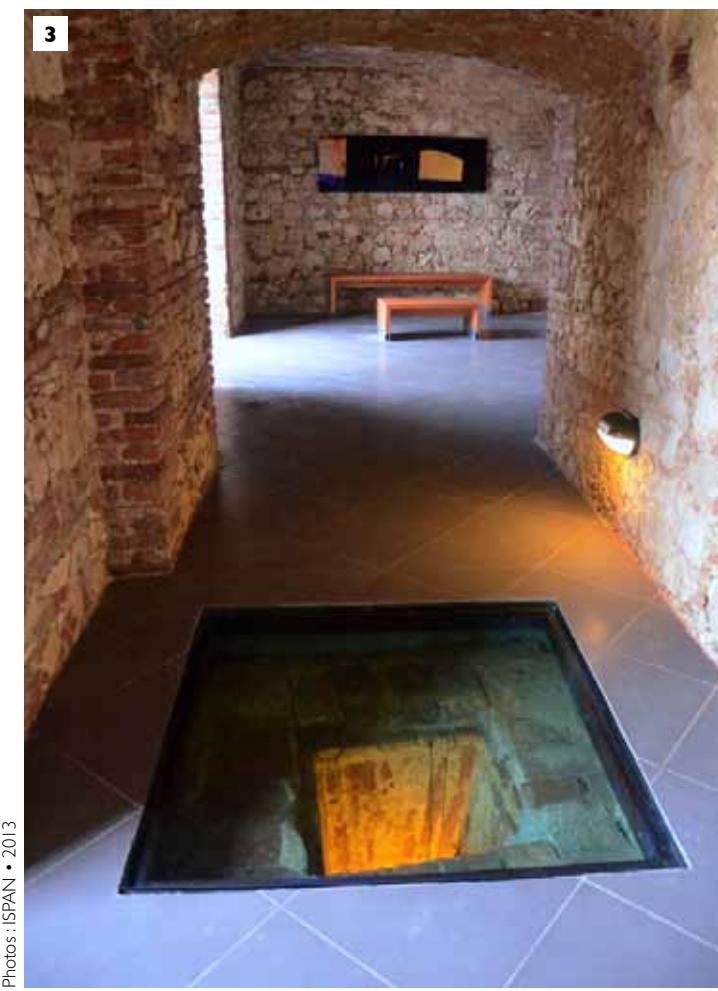
7



4



8



## Citadelle Henry, Chantiers en images

Page 9 :

- Travaux à la Batterie Marie-Louise :
1. Implantation des sanitaires publics ;
  2. Pose du film d'hydrocarbures sur le parquet d'origine ;
  3. Pose des plaques de polystyrène expansé et armé ;
  4. Vue des installations hydrauliques
  5. Coulage de la chape de béton ;
  6. Pose des carreaux de céramique
  7. Fabrication des tables et des séparations verticales ;
  8. Finition des sanitaires

Page 10 :

- Travaux à la Batterie Marie-Louise :
1. Essai d'illumination d'une chambre de tir ;
  2. Essai d'illumination du salon d'accueil ;
  3. Vue du couloir d'accès ;
- Travaux à la Batterie des Princesses :
4. Ravalement des murs et des voûtes ;
  - 5 et 6. Application de la couche de base (laie de chaux) ;
  7. Travaux de ravalement achevés

Page 11 :

- Mobilier spécialement dessiné pour la Citadelle Henry



## Lascahobas, borne 197

### Coordonnées géospatiales de la borne 197 de Lascahobas :

Longitude : 18°49'10.40" N  
Latitude : 71°56'57.66" O  
Altitude : 498 m

chargés de matérialiser le tracé de la frontière en faisant poser des bornes ou pyramides solidement maçonées dans le sol et portant d'un côté l'inscription « France » et de l'autre « España » ... Les dites pyramides ou pierres seront numérotées et relevées par la boussole » (art. 6). Les deux commissaires devaient aussi faire lever la carte topographique de la frontière par des ingénieurs qui en dresseraien quatre expéditions : deux seraient envoyées à Madrid et à Versailles et deux seraient conservées à Port-au-Prince et à Santo-Domingo. Enfin, chaque gouverneur devait désigner un inspecteur général de la frontière « pour veiller à l'observation de ce traité, des limites et à la tranquillité de la frontière .. ; quiconque déplacerait les bornes serait traduit en conseil de guerre et puni de mort (art. 7). (Jean-Louis Glénisson). Ce traité provisoire fut approuvé par les deux cours qui le ratifièrent le 3 juin 1777 à Aranjuez et lui adjointirent un traité de police et de bon voisinage, portant sur les nègres marrons, les déserteurs et les ventes de bestiaux entre les deux colonies.

À l'entrée de la ville de Lascahobas à environ 20 km de Mirebalais sur la route menant à Belladère (Haïti) puis Elias Pina en République Dominicaine, le visiteur peut découvrir, gravé sur un énorme rocher, en écartant la broussaille qui pend de son sommet, l'inscription F.R.A.N.C.E. 197, rappelant que cette terre fut jadis propriété de la France et qu'elle fut gagnée en 1804 par les Haïtiens au terme d'une guerre sanglante...



• Le rocher servant de borne frontalière, au bord de la route menant à Lascahobas



• L'inscription F.R.A.N.C.E. 197 gravée sur le rocher de Lascahobas

# Chronique des monuments et sites historiques d'Haïti

Le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers a reçu au mois de juillet dernier une nouvelle mission technique conjointe UNESCO-ICOMOS. Cette mission, composée de Mme Nuria Sanz et de Mme Michèle Joigny, s'inscrit dans un processus d'accompagnement apporté par l'UNESCO à Haïti, portant sur tous les aspects de la conservation, de la gestion et de la mise en valeur du site (analyse structurelle, appui à la mise en place d'un plan de gestion etc.). L'objectif principal de cette mission, en réponse à la demande de l'Etat, était d'analyser l'impact de la réhabilitation de la Route Nationale 003 sur le site, classé Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO en 1982.

Le BI reproduit *in extenso* le résumé analytique suivi des recommandations produites par la mission conjointe.

## Résumé analytique et recommandations

L'Etat haïtien a engagé, avec l'appui financier de l'Union Européenne, la réhabilitation de la Route Nationale n°3 et sa mise aux normes d'une route nationale. Cet axe de liaison entre Port-au-Prince et Cap Haïtien traverse le périmètre du site patrimoine mondial sur 5 kilomètres. En 2010, le Comité du patrimoine mondial, s'inquiétant de l'impact possible de ce projet routier sur la préservation du site, a sollicité l'interruption des travaux et l'exploration de tracés alternatifs. En réponse à la décision du Comité, l'Etat haïtien a extrait de l'appel d'offre le tronçon concerné et identifié, avec l'aide de ses partenaires, trois tracés alternatifs. Des termes de référence d'une étude de faisabilité et d'impact ont été préparés, afin d'analyser à la fois l'impact de la réhabilitation du tracé existant et les trois options de contournement envisagées. Après examen de ce document, l'UNESCO et l'ICOMOS ont sollicité des informations complémentaires et des pré-

cisions sur le volet patrimonial. Soucieux de la préservation du site, l'Etat haïtien – à travers le Ministère des Travaux publics, des Transports et communications – a sollicité la réalisation d'une mission d'assistance technique UNESCO/ICOMOS, pour l'aider à préparer un projet de continuité de la route qui soit respectueux du site. Financée par la délégation de l'Union Européenne en Haïti, cette mission a été organisée du 15 au 23 juillet 2013.

L'impact du projet routier sur le site patrimonial mondial doit être analysé au regard de ce qui fonde sa valeur universelle exceptionnelle. Loin d'être seulement l'écrin d'un ensemble monumental, le Parc National Historique est avant tout un espace habité, cultivé, dont les usages tout autant que la splendeur architecturale témoignent de l'histoire passée, celle d'anciens esclaves qui, s'emparant de leur liberté, se sont approprié un territoire pour y construire un complexe défensif. C'est ce territoire dans son ensemble, dans sa morphologie et ses usages, qui donne sa plénitude à la puissance symbolique incarnée par la Citadelle Henry.

A cet égard, la réhabilitation de la route existante au sein du Parc selon les normes d'une route nationale est porteuse de plusieurs menaces. Celle, tout d'abord, d'une banalisation du territoire et d'une transformation radicale de ses usages, qui seraient préjudiciable non seulement à la valeur du site mais aussi aux conditions de son exploitation durable, notamment touristique. Celle également d'une urbanisation incontrôlée, déjà à l'œuvre sur les tronçons de la route précédemment réhabilités, et face à laquelle le cadre légal et foncier offre peu d'outils de contrôle. Celle par ailleurs de la déforestation, phénomène difficilement évitable aux abords des axes majeurs et qui accentuerait la transformation paysagère et la co-visibilité entre la route et la citadelle. Celle enfin de la pollution atmosphérique et sonore, inévitable dans cette vallée encaissée et nécessairement amenée à s'accroître à mesure que le trafic routier augmente.

Au regard de ces impacts escomptés, et tout en reconnaissant les contraintes financières et environnementales associés à cette proposition, la mission recommande donc à l'Etat partie la construction d'une déviation de la route nationale n°3 contournant le Parc, option seule à même de garantir la préservation durable du site appartenant au Patrimoine Mondial et elle formule des recommandations pour l'engagement rapide de cette déviation.

Même si la route nationale une fois réhabilitée ne traverse plus le Parc, la mission recommande d'améliorer la route existante sous forme d'une « route du Parc » carrossable, à vocation locale, et dont les gabarits seraient équivalents ou inférieurs aux dimensions actuelles. L'état de dégradation de la route constitue en effet une contrainte forte pour les habitants comme pour le développement touristique. Cette réhabilitation doit tenir compte de la succession, au fil du tracé, de trois séquences morphologiques et paysagères distinctes, qui appellent un traitement différencié et des mesures de gestion spécifiques. L'UNESCO et l'ICOMOS sont disposés à apporter un appui technique à l'Etat dans l'étude des options d'aménagement de cette route, qui permettra d'améliorer le fonctionnement du Parc,

pour ses habitants comme pour les visiteurs. Cette réflexion doit s'inscrire plus largement dans la finalisation du plan de gestion, qui constitue une priorité. La mission attire l'attention de l'Etat partie sur le décalage de calendrier entre la construction d'une déviation de la route nationale n°3 – dont la réalisation effective pourrait prendre cinq à six ans – et l'achèvement de la réhabilitation du tronçon de la route jusqu'à Dondon, escomptée d'ici deux ans. Les pressions sur le site étant amenées à s'accroître, la mission recommande à l'Etat de prendre rapidement des mesures de contrôle de la circulation et de gestion des abords, pour éviter une transformation rapide du site dans la période précédant l'ouverture de l'axe de contournement.

Elle recommande enfin que les autorités haïtiennes étudient très en amont, en associant les collectivités et communautés concernées, les nouvelles perspectives de développement des villes et des territoires impactés par ce nouveau tracé routier.

## Les membres de la mission conjointe UNESCO/ICOMOS

**Michèle Joigny.** Architecte et urbaniste, membre de l'ICOMOS. Elle a exercé des fonctions de direction de services départementaux et régionaux du ministère français chargé de l'équipement, des transports, de l'urbanisme, du logement et de l'environnement. Son expérience dans ces différents domaines lui permet de traiter de façon intégrée les questions d'aménagement de l'espace.

**Nuria Sanz**, chef de l'unité d'Amérique Latine et des Caraïbes au centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, elle est archéologue et anthropologue, spécialisée en coopération internationale multilatérale. Elle a conduit de nombreuses missions en Haïti et a développé une solide expertise sur le Parc National Historique et ses monuments.

## Note de la rédaction du BI

La rédaction du BULLETIN DE l'ISPAN s'excuse auprès des fidèles lecteurs et supporteurs de la revue pour le retard de deux mois pris pour la parution du No 35. Ce retard est dû à des problèmes techniques qui sont sur le point d'être résolu.

La rédaction du Bulletin de l'ISPAN profite de l'occasion pour remercier les nombreux abonnés qui, durant cette période, lui ont manifesté par différents moyens et de différentes manières leur intérêt et leur solidarité.

La rédaction du Bulletin travaille en étroite collaboration avec la Direction Générale de l'ISPAN pour trouver les voies et moyens qui devront garantir la parution ponctuelle et régulière du BULLETIN DE l'ISPAN.

## BULLETIN DE l'ISPAN No 35 :

- Rédaction et édition : Moun Studio
- Distribution : Service de la Promotion / ISPAN

## INSTITUT DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL

Ministère de la Culture  
Rue Cappoix, Champ-de-Mars, Port-au-Prince,  
Haïti

**Directeur général : Monique Rocourt**



• Le tracé actuel de la RN 003 longeant la vallée de Brostage, au pied de la Citadelle Henry